

THAON
LES VOSGES

Juin - Juillet 2025
n° 21

LE MAG

Le magazine de votre ville

A photograph of a street in Thaon-les-Vosges. The street is lined with trees and buildings. A white and red bus is on the left, and several cars are on the road. Modern blue streetlights are along the right side. In the foreground, there's a yellow box containing the text "A LA UNE". At the bottom, there's a large black banner with white text.

A LA UNE

Revitaliser, rénover, réinvestir :
Thaon-les-Vosges en mouvement

Sommaire



3 EDITO

4 THAON bouge

- 4 Retour sur les événements
- 10 Sport et jeunesse
- 16 L'actualité des commerces

18 THAON grand angle

- 18 Revitaliser, rénover, réinvestir : Thaon-les-Vosges en mouvement
- 20 L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
- 22 Les aides à la rénovation
- 24 Les logements vacants
- 26 L'habitat indigne
- 27 La réhabilitation du secteur BTT

28 THAON s'engage

- 28 Travaux
- 31 Cadre de vie
- 32 Portrait d'Alzenau, ville jumelée
- 34 Portrait : Patrice PIERRAT, agent des services techniques
- 36 Solidarité

39 THAON pratique

- 39 En bref
- 40 Agenda des événements



Mairie de Thaon-les-Vosges :

6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges

Dépôt légal juin 2025

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs





Pour préparer une France à +4 °C en 2100, le gouvernement a lancé, en mars 2025, le troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

Il prévoit un ensemble d'actions concrètes pour adapter notre territoire aux impacts visibles et attendus du changement climatique.

Etrangement, ce Plan est passé totalement inaperçu et aucune chaîne « dite » d'information en continu, et assez peu de médias dits sérieux, se sont véritablement penchés sur la présentation de ce Plan. S'il ne peut pas tout résoudre, et s'il est possible qu'il ne puisse résoudre beaucoup de choses, il doit être saisi par les territoires et bien sûr, par les citoyens.

La catastrophe de l'effondrement du glacier du Birch sur Blatten dans les Alpes suisses doit nous aider à nous porter à la hauteur des événements, si cela est encore possible.

En France, l'évolution est édifiante.

- +85 % : C'est l'augmentation estimée du nombre d'événements climatiques extrêmes en France entre 1980 et 2020
- Le coût moyen annuel des catastrophes naturelles est passé de 1 milliard € dans les années 1980 à plus de 3 milliards € aujourd'hui.
- 80 % des communes françaises ont été touchées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle depuis 1982.
- Les inondations restent le risque naturel le plus fréquent et le plus coûteux en France (plus de 60 % du total des sinistres indemnisés).
- Les sécheresses sont en forte progression, causant des dommages importants aux bâtiments (fissures), notamment dans le Sud-Ouest et le Centre, et à notre agriculture et sur la disponibilité de l'eau.
- Le niveau moyen de la mer a augmenté de +20 cm depuis 1900, et cette hausse s'accélère. Le recul du trait de côte touche 20 % du littoral métropolitain, soit environ 1 000 km de côtes en érosion active. À l'horizon 2100, certaines zones urbanisées pourraient devenir inhabitables ou partiellement submergées, notamment en Camargue, en Vendée, ou sur la côte aquitaine.

Face à ces réalités, on ne peut plus se permettre de faire preuve de scepticisme sur l'évolution du climat,

et encore moins reléguer l'action à conduire aux calendes grecques.

A l'inverse, céder à la panique ne serait pas plus fécond. A Blatten, les suisses ont réussi à démontrer leur sens de l'anticipation et le sérieux des mesures ordonnées, évitant une catastrophe bien plus pénible encore.

C'est pourquoi, en premier lieu, tous les territoires doivent être munis de Plans Communaux de Sauvegarde clairs et concrets. Nous sommes en finalisation de ce document qui sera partagé avec la population à travers le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Plus encore, les documents d'urbanisme et les stratégies de développement à tous les échelons doivent tirer les enseignements de ces menaces réelles et pesantes.

A Thaon les Vosges, bien des décisions restent à prendre et à améliorer, mais depuis plusieurs années, nous essayons d'être cohérents avec ces enjeux, tout en développant une philosophie de gains multiples. Plus concrètement, nous tranchons nos projets d'aménagement en considérant les bienfaits pour l'environnement et la nature, mais ils doivent toujours avoir au moins un autre effet positif : économique, financier, social, paysager...

Quelques exemples : en évitant l'étalement urbain, nous préservons les terres naturelles restantes, nous limitons les risques d'inondation et nous devons ainsi résolument améliorer notre Ville existante.

En intégrant les eaux de pluie à la parcelle, nous permettons de conserver l'eau sur place et de faire des économies sur les réseaux de gestion des eaux pluviales.

En plantant des arbres en Ville, nous luttons contre les îlots de chaleur tout en améliorant le paysage

En isolant les bâtiments publics, nous permettons un confort d'usage voire une possibilité d'usage, tout en réduisant nos factures de fonctionnement.

En mettant en place un réseau de chaleur urbain, nous serons plus souverains pour notre énergie et pour la maîtrise des factures et éviterons énormément de rejets de CO₂.

Le dogmatisme seul est souvent dangereux s'il ne s'accompagne pas d'autres arguments solides pour guider la décision. Par

contre, quand les bons objectifs sont le guide de l'action, les décisions sont plus faciles à prendre.

Nous avons aussi besoin de l'action des habitants : recourir aux transports en commun et mobilités douces, récupérer les eaux de pluie et dé raccorder les chéneaux du réseau pluvial, conserver les espaces verts, jardins et tant d'autres actions possibles...

Pour parvenir à une adaptation qui reste un enjeu, et parfois un vertige, les solidarités territoriales seront indispensables. Entre l'amont et l'aval, entre le haut et le bas, entre le riche et le pauvre, ce qui nécessitera d'autres formes de gouvernance.

Actuellement, avec l'étude menée sur les ruissements au niveau de la Communauté d'Agglomération, par le CEREMA, notamment, nous sommes dans cette perspective. Avec notre Opération de Revitalisation Territoriale sur Thaon les Vosges, nous intégrons ces dimensions incontournables.

Cédric HAXAIRE,
Maire de Thaon les Vosges
vice président de la CA d'Epinal





1. Un agenda associatif 2025 à la hauteur de l'engagement thaonnais

Vendredi 21 mars, Aurélien Betis a présenté à l'auditorium Clémentine Delait l'agenda associatif 2025 aux côtés de Monsieur le Maire, d'élus, d'agents et d'associations. Près de 200 événements ont été annoncé pour cette année, fruit d'un engagement collectif remarquable.



2. Repair Café : un moment de solidarité réussi

Samedi 29 mars, la nouvelle édition du Repair Café a permis de réparer gratuitement de nombreux objets à la Salle Polyvalente de Girmont, dans une ambiance conviviale autour d'une part de tarte et d'une boisson chaude. Un bel exemple de solidarité et d'entraide communautaire !



3. Une journée citoyenne au parcours de santé

Dans le cadre de la Journée Citoyenne du dimanche 30 mars, élus, agents et habitants se sont mobilisés pour rafraîchir les ponts, agrès, poutres et fossés de notre commune. Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur énergie. Rendez-vous pour la prochaine édition !

RETOUR SUR...



4

4. Orchestre d'Harmonie : bilan et projets ambitieux pour 2026

L'assemblée générale de l'Orchestre d'Harmonie de Thaon, présidée par Jean-Pierre Gabet, s'est tenue le 30 mars en présence du maire, Cédric Haxaire et Marie-Odile Balay, conseillère déléguée aux personnes âgées. L'occasion de revenir sur une année 2024 riche en événements, comme le ciné-concert Safety Last, et de présenter les projets ambitieux à venir, dont un grand concert pour 2026. Un dynamisme collectif qui annonce de belles aventures musicales.

5. Assemblée Générale des Médaillés Militaires : un moment de reconnaissance
Dimanche 6 avril s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Amicale des Médaillés Militaires, en présence de Monsieur le Maire. Un moment d'échanges et de reconnaissance pour l'engagement des décorés.

6. Un rassemblement de véhicules d'exception captivant

Dimanche 6 avril, le parking Lederlin a accueilli un rassemblement de véhicules d'exception, avec des modèles emblématiques des grandes nations automobiles, dont un Hummer, une Jaguar XJ 4.2 et une Mustang danoise. Un événement organisé par l'association AT2A88 qui a attiré de nombreux passionnés et curieux.



6



7



8



9

7. Exposition des trophées de chasse à la Rotonde

Les 19 et 20 avril, près de 2000 visiteurs ont découvert l'exposition des trophées de chasse et le marché artisanal de la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges rassemblant une trentaine d'exposants à la Rotonde. Animations, reconstitutions naturelles et ateliers ludiques ont rythmé ce week-end dédié à la nature et à la faune vosgienne.

8. Une conférence dédiée à l'avenir de l'automobile

Jeudi 24 avril, la ville de Thaon-les-Vosges, en collaboration avec le MEDEF des Vosges, l'UIMM et l'entreprise STWM (société industrielle de haute précision), a organisé un événement consacré à la décarbonatation de la filière automobile. Aux côtés d'experts du Pôle Véhicule du Futur, les participants ont débattu des défis, compétences locales et perspectives du secteur. Un programme d'action concerté, déjà amorcé, a été esquissé pour soutenir cette filière stratégique.

9. Rires et escapade parisienne avec Paris c'est fou !

La comédie Paris c'est fou ! a offert un moment de rire et de légèreté au public le dimanche 27 avril à l'auditorium Clémentine Delait. Portée par la troupe Les Antidépresseurs, la pièce a séduit par son humour accessible et ses clins d'œil à la capitale. Une belle réussite conviviale.



10

10. Rires partagés à l'auditorium Clémentine Delait

La Ville de Thaon-les-Vosges, en partenariat avec l'ACATE, a proposé la comédie Robert... tu m'aimes ? de Jérôme Dubois au sein de l'auditorium Clémentine Delait les 12 et 13 avril derniers. Interprétées par la troupe Les Aydoilles Filantes, ces deux représentations pleines d'humour ont conquis petits et grands. Un moment de théâtre chaleureux et fédérateur pour les habitants !



11

11. La Rotonde enthousiasmée par un Carmen modernisé

Mardi 6 et mercredi 7 mai, les lycéens du lycée Claude Gellée ont électrisé La Rotonde avec une version modernisée de Carmen, mêlant jazz, hip-hop et chorégraphies dynamiques. Une adaptation audacieuse saluée par une salve d'applaudissements.



12

12. Une célébration européenne placée sous le signe de l'amitié franco-allemande

Le 9 mai, la Ville a célébré les 75 ans de la déclaration Schuman au Square d'Alzenau.

Aux côtés de la délégation allemande, des élus, des associations et des habitants, élèves et officiels ont partagé ce moment fort. Lectures, discours, hymnes et levée des drapeaux des villes de Thaon-les-Vosges et Alzenau ont rythmé cette cérémonie symbolique. Un bel hommage à l'amitié franco-allemande et aux valeurs européennes.



13

13. Un marché de printemps haut en couleurs

Plus de 100 exposants et de nombreux visiteurs ont animé le centre-ville lors du Grand Marché de Printemps organisé par l'ACATE. Une belle journée ensoleillée marquée par l'inauguration officielle et une prestation dansée de La Gigoise.

14. Plan Abeilles : protégeons-nous du frelon asiatique

Mercredi 14 mai, monsieur le Maire a ouvert les portes de l'Hôtel de Ville aux habitants pour s'informer et échanger autour de la menace que représente le frelon asiatique pour notre biodiversité. Un grand merci à Pascal Guenot pour son intervention passionnante et ses précieux conseils pour agir localement face à cet insecte invasif. Merci également à tous les participants, nombreux, pour leur engagement ! Ensemble, continuons à protéger nos abeilles et notre environnement.



14

15. Quand l'opéra fait chanter les enfants à la Rotonde

Le 20 mai, la Rotonde a vibré au son de l'opéra grâce à 120 élèves venus de Thaon-les-Vosges, Épinal, Chavelot et Chaumousey. Accompagnés par l'Orchestre de chambre du Luxembourg et dirigés par Camilla Rossetti, ils ont interprété des œuvres de Puccini, Verdi et Gounod. Lina Tsiklauri, Luca Lombardo et Stefano Paradiso ont prêté leur voix à ce moment fort. Une soirée d'émotion et de partage portée par le Floréal Musical d'Épinal.



15



16



17

16. Hommage aux anciens Maires de Thaon-les-Vosges

La municipalité, accompagnée d'élus, d'anciens élus et des familles, s'est recueillie à Thaon-les-Vosges pour fleurir les sépultures des Maires aujourd'hui disparus. Un geste de mémoire également porté dans d'autres communes où ils reposent : Tuffalun, Strasbourg, Paris et Riotord, notamment.

17. Une première édition réussie pour La Ferme en Ville

La 1^{ère} édition de La Ferme en Ville a rassemblé plus de 1300 visiteurs le dimanche 25 mai dernier aux Jardins de Cocagne. Producteurs locaux, démonstrations agricoles, veaux, tracteurs, animations et stands pédagogiques ont rythmé cette matinée conviviale. Un événement familial qui a séduit petits et grands. L'inauguration de l'événement a eu lieu en présence du Père Jean Belambo et de notre évêque Mgr François Gourdon, qui a ensuite célébré la messe en l'église Saint Brice. Une belle réussite collective autour des valeurs de l'agriculture et du terroir vosgien.



18

18. 43^e Chapitre de la Confrérie : entre pommes de terre et convivialité

Le 43^e Chapitre de la Confrérie des Beignets Râpés s'est tenu jeudi 29 mai dernier à la Rotonde, perpétuant cette tradition de réunion au jeudi de l'Ascension. L'événement a rassemblé de nombreuses confréries françaises et belges, venues célébrer cette spécialité locale à base de pommes de terre râpées. Trois élus ont été intronisés à l'occasion de ce chapitre : Thierry BISSON, Mhadani FILALI et Aurélien BETIS.

Retour sur le festival **Enjoy Vélos à Épinal**

Du 2 au 4 mai, le Champ de Mars d'Épinal et quelques sites annexes comme le café vélo L'Échappée Bleue ou Moustache Bikes ont accueilli la deuxième édition du festival Enjoy Vélos, dédié aux plaisirs du deux-roues sous toutes ses formes. Malgré une météo capricieuse, l'événement a rassemblé exposants, visiteurs et quelque 200 bénévoles dans une ambiance conviviale et festive.



Prolongé d'une journée par rapport à sa première édition, le festival a su séduire par la richesse de ses animations, accessibles à tous les publics. Un des moments forts pour les spectateurs fut sans conteste le concert de l'orchestre La Belle Image, dirigé par Dylan Corlay, donné à la Rotonde le 4 mai. Ce spectacle unique, Le Tour d'Orchestre(s) à Bicyclette, a brillamment mêlé musique et cyclisme, incarnant parfaitement l'esprit original et joyeux de Enjoy Vélos.



EST Natation un nouveau souffle pour le club Thaonnais

Depuis le 16 avril 2025, l'EST Natation a un nouveau président à sa tête : Monsieur Jean-Jacques Mathieu qui succède à Jean-Claude Boulanger après 26 années de dévouement exceptionnel. Un passage de relais marqué par le respect et l'admiration pour l'engagement de ce dernier, désormais Président d'honneur du club.

Dans le parcours du nouveau président, le sport s'est peu à peu imposé grâce à ses enfants, tous nageurs en compétition à Thaon. Engagé d'abord comme juge de natation et membre du comité en 2022, c'est avec passion qu'il a ensuite rejoint le bassin en tant que nageur.

Aujourd'hui, à la présidence du club, il souhaite poursuivre le travail déjà accompli en maintenant les nombreuses activités proposées : apprentissage de la natation, loisirs, compétition, mais aussi sport-santé avec l'aqua-forme et l'aqua-training. L'objectif ? Faire connaître ces activités au plus grand nombre et renforcer le lien avec les habitants de Thaon-les-Vosges.

Avec 420 licenciés, 20 bénévoles et 4 éducateurs sportifs, l'EST Natation continue de grandir et d'accompagner les sportifs de tous âges au bord des bassins de la piscine Lederlin.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.est-natation.com et la page Facebook du club ES Thaon Natation !

20^{ème} Marche Populaire une édition conviviale et sportive

Le 13 avril, près de 200 marcheurs ont participé à la 20^e Marche Populaire organisée par l'EST Athlétisme, au départ du stade Robert Sayer. Un rendez-vous convivial et sportif à travers la ville, avec un ravitaillement en cours de route.



Les Associations de Parents d'Élèves ont mis Pâques à l'honneur

Abracadaboux

Dimanche 13 avril, l'association de parents d'élèves de l'école de Bouxières a rassemblé 110 enfants pour une grande chasse aux œufs dans les parcs de la Rotonde. Répartis en quatre sessions, les enfants ont exploré les lieux à la recherche d'œufs, dont certains offraient des douceurs ou un œuf en or, synonyme de récompense spéciale.

Les familles ont aussi profité d'animations : structure gonflable, ateliers créatifs et la visite du lapin de Pâques. **L'association vous donne déjà rendez-vous le vendredi 13 juin à partir de 16h pour sa deuxième kermesse dans la cour de l'école de Bouxières.**



Les Amis de Pipelette

Dimanche 27 avril, l'association de parents d'élèves du groupe scolaire de Gohypré a organisé une chasse aux œufs dans la cour de l'école. Sous un beau soleil, près de 84 enfants ont participé à cet après-midi festif, rythmé par la joie, les rires et la danse, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

L'association organise déjà son vide-greniers qui aura lieu le dimanche 8 juin de 6h à 18h dans la cour de l'école de Gohypré. Un événement à ne pas manquer pour les amateurs de bonnes affaires !

Une centaine d'enfants ont relevé les défis de l'École des champions

La 4^{ème} édition de l'École des champions s'est tenue le 30 avril au stade Sayer, rassemblant une centaine d'enfants de 7 à 12 ans. Répartis en 10 équipes, chacun a pu participer à des ateliers sportifs et citoyens incarnant des valeurs comme le respect, la solidarité ou le courage. Encadrée par des éducateurs et associations locales, cette journée visait à promouvoir les valeurs d'humanité, de fraternité et du goût de l'effort.

Chaque enfant a été challengé, et **21 finalistes ont été sélectionnés pour la finale régionale à Vitry-le-François qui se déroulera en octobre**. Une belle initiative éducative saluée par les élus et organisateurs présents.



Une nouvelle académie omnisports aux Jardins des Cuvières

L'EHPAD Les Jardins des Cuvières a lancé un nouveau projet d'activités physiques à destination des résidents et des personnes âgées du territoire, dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé en 2024. Cette académie omnisports

propose des séances de marche, basket santé et vélo, visant à renforcer la condition physique, l'équilibre et à prévenir les chutes des seniors. Mercredi 9 avril, les résidents ont inauguré cette initiative en enfilant leur tenue et en participant aux activités, avant de se retrouver autour d'un goûter convivial. En partenariat avec Ergo Vélo, l'E.S.Thaon Athlétisme et l'E.S. Thaon Basket.



Retour sur la 5^e édition du festival de musique jeunesse « Le Parc En...Chanté »

Les 17 et 18 mai derniers, le Parc de la Rotonde a résonné de rires, de voix et de musique à l'occasion de la 5^e édition du festival de musique jeunesse "Le Parc En... Chanté", organisé par la ville. Ce rendez-vous familial et gratuit a su séduire un large public, venu nombreux sous un soleil radieux.

Conçu pour éveiller les jeunes oreilles et rassembler les familles autour de moments artistiques accessibles à tous, le festival s'est déroulé non-stop de 10h à 18h30, avec une programmation riche et variée. À noter le multiconcert du samedi soir, moment fort du

week-end, qui a rassemblé plusieurs artistes sur scène dans une ambiance chaleureuse et festive.

Sous la direction artistique de Philippe Roussel, les spectateurs ont pu découvrir ou redécouvrir des spectacles musicaux de grande qualité :

- Agnès et Joseph Doherty – Au pied de l'arbre
- Ludovic Hellet et Gilles Marfaing – Super Renard
- Lucie Royet – Chansons aux pommes
- Catherine Basson et Séverine Pralong – Les saisons de coccinelle
- Ama Beggod et Vincent Foi-

nant – Le voyage de l'enfant Do
■ Pierre Duval – démonstration de l'épinette des Vosges

Le public a également pu profiter d'animations musicales itinérantes et du Parc Dessiné, imaginé avec talent par Alexis Ferrier, illustrateur fidèle du festival depuis sa création.

La ville de Thaon-les-Vosges remercie chaleureusement les artistes, les techniciens, les bénévoles et les partenaires pour leur mobilisation. Grâce à eux, cette 5^e édition s'est inscrite comme une belle réussite et un temps fort de la vie culturelle thaonnaise.



Prévention : lever le voile sur les violences dans le sport

La ville de Thaon-les-Vosges, en partenariat avec le district des Vosges, a accueilli la compagnie Les Joli(e)s Mômes pour une représentation de la pièce "Le Bruit du silence", au gymnase Bernard Juteau, devant plus de 200 personnes : sportives et sportifs, membres du tissu associatif local et résidents. La troupe a livré un spectacle poignant sur les violences verbales et physiques, emprises psychologiques, brimades et atteintes sexuelles dans le milieu sportif.

Écrite par Louise Fetet et mise en scène à la demande du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), cette création s'inspire de témoignages réels sur un sujet encore trop souvent passé sous silence.



La représentation a été suivie d'un temps d'échanges avec les comédiens et des professionnels de la prévention. Tous ont insisté sur l'importance de parler, de signaler, et de sensibiliser dès le plus jeune âge.

Cette initiative a été unanimement saluée, avec un appel fort à diffuser largement la pièce dans les associations, collèges et lycées du département.

La prévention des violences est l'affaire de tous : il est essentiel d'oser en parler pour mieux les combattre.

Les élèves jardinent et compostent pour leur planète

Dans le cadre de la politique municipale en faveur du développement durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire, un projet périscolaire a été lancé il y a plus d'un an à l'initiative d'André Remir, Coordinateur Enfance Jeunesse et Éducation. Porté par la volonté du mandat municipal d'impliquer les plus jeunes dans la transition écologique, ce projet mobilise activement les élèves de Gohypré.

Mardi 29 avril, les enfants de maternelle ont planté fraisiers, framboisiers et cassissiers avec l'aide de leur ATSEM Christine Accorsi et des agents des espaces verts. Une activité conviviale et éducative, qui a permis aux enfants de se connecter concrètement à la nature.

Vendredi 2 mai, trois composteurs ont été installés à l'école de Girmont. Sept élèves volontaires de CE1-CE2 gèrent désormais les bio-seaux avec sérieux, formés par le Sicovad et accompagnés par L'ABEL initiative. **Une belle dynamique collective pour des enfants acteurs, responsables et sensibilisés à la nature dès le plus jeune âge !**



Le mini-golf du Coignot un moment de détente pour tous

Situé au cœur du Coignot, derrière le boulodrome de Thaon-les-Vosges, le mini-golf est un site de divertissement pour petits et grands pendant les mois d'été. Ouvert en juillet et en août, il accueille le public tous les jours de 14h à 19h, offrant ainsi une activité ludique pour toute la famille.

Avec des améliorations notables en 2024, le mini-golf propose un parcours de 18 trous, conçu pour être accessible à la fois aux enfants et aux adultes, faisant rayonner les couleurs de Thaon les Vosges dans un cadre de verdure privilégié. Vous pouvez venir vous détendre et vous rafraîchir dans l'espace détente installé sous les arbres, en profitant des boissons et glaces proposées à la vente, dans lequel vous trouverez aussi, bien évidemment, les clubs et balles indispensables à votre partie.

Horaires d'ouverture au public (le matin étant réservé aux centres aérés) :

- Juillet et août : Tous les jours de 14h à 19h.

Tarifs (billets en vente au chalet) :

- Moins de 6 ans : gratuit
- De 6 à 16 ans : 1€
- 16 ans et plus : 2€

Une privatisation est possible le matin, au tarif de 30 € (renseignement à l'accueil de la mairie).



Domaine des Lacs, entre farniente et sensations fortes

Le Domaine des Lacs jouit d'un cadre naturel exceptionnel et reposant. Entre détente, baignade et activités nautiques, venez profiter d'un moment idéal pour tous ceux qui souhaitent se ressourcer, s'amuser ou décompresser, seul, en famille ou entre amis !



Plutôt doigts de pieds en éventail ?

Venez profiter de la plage aménagée pour bronzer et vous détendre ! Grâce à son espace de pique-nique arboré, de tables champêtres et sa pelouse, vous pourrez déjeuner en toute quiétude.

Ou alors amateurs de loisirs aquatiques ?

Profitez pleinement de la base de loisirs WAM PARK en plein air et des multiples activités pour tous : water games, téléski, paddle, pédalo...mais aussi de la chill zone et de son point de restauration. Ouverte de 10h à 20h30 tous les jours en juillet et aout, les horaires, variables hors période sont consultables sur le site.

Renseignements et horaires

<https://www.wampark.fr/vosges-thaon>
ou 03 72 73 96 50

Baignade surveillée du 5 juillet au 31 aout,
de 14h à 19h – Parking payant 2€

le 29 juin 2025

ça cartonne !

**LA RÉGATE
DE BATEAUX
EN CARTON**
construisez votre bateau
et participez à l'événement

ANIMATIONS, BUVETTE,
RESTAURATION...

SUR
LE DOMAINE DES LACS
À THAON
LES-VOSGES



UN ÉVÉNEMENT

Odcvl



INFOS / INSCRIPTIONS

(ENTREPRISES, FAMILLES, ÉCOLES...)

cacartonne.odcvl.org

cacartonne@odcvl.org

03 29 82 31 74

NAAGE

Un été pour apprendre à nager et sauver des vies

Nouvelle Aisance Aquatique en Grand Est (NAAGE)

Les constats nationaux et régionaux sont sans appel : les noyades restent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans, et concernent 1 000 décès par an, soit quatre par jour en période estivale.

NAAGE, premier projet phare de la Conférence Régionale du Sport Grand Est, s'inscrit dans les priorités d'actions du Projet Sportif Territorial et répond à l'objectif essentiel de prévention des noyades.

Pour l'année 2025, le projet s'enrichit avec l'intégration de publics en situation de handicap ainsi que des enfants accueillis en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Le projet NAAGE est soutenu par l'Etat via l'Agence Nationale du Sport (ANS) et la Région Grand Est.

Ce sont ainsi plus de 1 500 personnes qui ont été accompagnées la saison dernière 2024 pour renforcer leur aisance aquatique.

Le projet NAAGE s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Développer ou entretenir les compétences fondamentales d'aisance aquatique
- Encourager la pratique sportive des populations en situation de précarité et lutter contre les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Mettre en place un réseau d'accompagnement des acteurs sur les différents cursus de formation

Informations pratiques pour la base nautique de Thaon-les-Vosges : Les activités seront proposées du lundi 11 au samedi 16 août et du lundi 18 au vendredi 22 août, une conférence de presse aura lieu sur le site le jeudi 14 août 2025.

Une journée type :

10h à 11h : apprentissage de la natation, ouvert à tout public, sans restriction d'âge

11h à 12h : nagez forme bien-être (séance d'aquagym)

14h à 16h : beach polo, initiation au waterpolo

16h15 à 17h15 : apprentissage de la natation, ouvert à tout public, sans restriction d'âge

17h15 à 18h15 : nager grandeur nature, développement des compétences natatoires



Inscrivez-vous ici :



L'EST Football assure son maintien en Régional 2 !

Mission accomplie pour l'équipe réserve de l'EST Football ! En déplacement à Saint-Max/Essey, les joueurs ont décroché une victoire précieuse (3-2), synonyme de maintien officiel en Régional 2. Face à un adversaire déjà condamné à la relégation mais loin d'être résigné, les Thaonnais ont su faire parler leur efficacité offensive. Tembely, auteur d'un triplé éclatant (29^e, 42^e, 44^e), a guidé son équipe vers la victoire. Malgré la résistance et les belles réalisations des locaux (Tessier et Amir), les Vosgiens ont tenu bon.



Cette victoire est le fruit de l'investissement et de la cohésion d'un groupe qui n'a jamais baissé les bras tout au long de la saison. Félicitations aux joueurs, au staff, et à l'ensemble du club pour ce beau dénouement sportif !

Thaon-les-Vosges peut être fière de ses couleurs et de l'énergie que ses sportifs mettent sur le terrain, semaine après semaine.

Champions de France

Nos gymnastes font briller Thaon-les-Vosges !

Ils ont travaillé, ils en ont rêvé... et ils l'ont fait ! L'équipe Nat B (12 ans et +), composée de **Mathéo, Kenan, Tom, Émile et Quentin**, a décroché la **première place lors des Championnats de France de gymnastique** à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un immense bravo à ces jeunes gymnastes passionnés, qui s'investissent pleinement dans leur discipline, tout en menant de front leur vie personnelle et professionnelle ! La Ville de **Thaon-les-Vosges** est fière de ces sportifs exemplaires, ambassadeurs des valeurs de dépassement de soi, de rigueur et de solidarité. Bravo à nos champions !



Le Tennis Club Thaon s'impose à domicile en pré-national

C'est sur les courts du complexe Pierre Deschaseaux que le Tennis Club de Thaon-les-Vosges a disputé une manche de championnat de pré-national. Une belle vitrine pour ce club dynamique, qui, à l'instar de nombreux autres à Thaon, franchit les frontières régionales pour évoluer à un niveau d'excellence.



CENTRE D'AUDITION ENTENDRE

Une offre de soin à votre écoute en centre-ville

Ouvert depuis le lundi 14 avril, le centre d'audition Entendre a emménagé dans ses nouveaux locaux au 14 rue de Lorraine, à côté de la nouvelle boucherie Fournier.

Un espace entièrement dédié à l'audition, plus spacieux, plus accessible et tourné vers l'écoute. Une audioprothésiste et une assistante vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (lundi après-midi sur rdv).

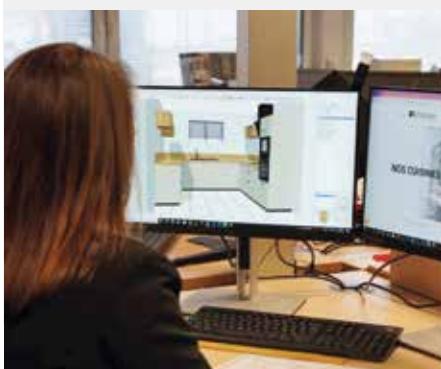


SCAB ARTIPOLE

Nouvel espace conseil
et d'exposition

Installée dans la Zone Industrielle INOVA 3000, l'entreprise SCAB propose un nouvel espace ouvert au public avec une petite salle d'exposition, des échantillons, des catalogues et des conseillers à votre disposition pour vous guider et vous renseigner dans la réalisation de vos projets.

Pour plus d'informations,
prenez contact au
03 29 30 38 20



CAF'ETE'RRASSES

L'été à Thaon-les-Vosges : un samedi, un bar, un concert !



2025



28 JUIN
21H
A LA BIEN
The Heaven Trip



12 JUILLET
21H
LE COSY
Music All



19 JUILLET
21H
WELLNESS KAFE
Aurelle Key



02 AOUT
21H
PATISSERIES & PATATA
Dos Langos



16 AOUT
21H
WELLNESS KAFE
Ad'Line



23 AOUT
21H
LE COSY
Kosake Churchman & Marie Ruby



Votre fidélité récompensée !

Le samedi 7 juin a eu lieu le lancement officiel d'une application mobile qui récompense votre fidélité auprès des commerçants et artisans de Thaon-les-Vosges. Consommez local, cumulez des points et soyez récompensés avec des remises !

Vous y trouverez également des bons plans.



L'Association des Commerçants ACATE s'associe à cette initiative de la commune et propose des cartes cadeaux dématérialisée d'une valeur de 5 € aux 500 premiers inscrits, à utiliser chez leurs adhérents.

Alors n'attendez plus et téléchargez l'application « Shop'in Thaon-les-Vosges » !

SHOP'IN
THAON-LES-VOSGES

TÉLÉCHARGEZ-MOI ET...
ICI COLLECTEZ VOS
POINTS FIDÉLITÉ

App Store
Google Play

www.shop-in-thaon-les-vosges.fr

Thaon-les-Vosges

**source d'inspiration
pour son dynamisme
et son attractivité.**

Le lundi 12 mai dernier, M. le Maire a reçu une délégation de la communauté de commune de l'ouest vosgien (CCOV) avec notre chargé de développement territorial et manager de centre-ville.

M. Simon Leclerc, président de la CCOV, M. Patrice Noviant, vice-président à l'économie de la CCOV, M. Frédéric Humblot, président de l'association inter-communale des commerçants, et M. Florian Maginel, chargé de mission développement économique de la CCOV, ont sollicité cette entrevue pour échanger sur les outils et moyens mis en œuvre par notre ville pour dynamiser et développer le commerce et l'attractivité à Thaon-les-Vosges.

Chaque ville ou chaque territoire a ses atouts et ses faiblesses, ses spécificités et ses particularités, ses points forts et ses points faibles, mais nous avons souhaité plutôt mettre en avant ce qui fonctionne : la proximité et l'écoute, le travail de terrain et de fond, et l'accompagnement qui est une volonté politique forte.



VIDE-GRENIERS DE GIRMONT

Ayant repris en 2021, au pied levé et suite à un appel de la Ville de Thaon-les-Vosges resté sans réponse, l'Association des Commerçants ACATE a su faire perdurer cet événement phare de la commune déléguée de Girmont.



Après 5 années de bons et loyaux services, et un peu d'essoufflement (mais beaucoup de bons moments), l'association a souhaité transmettre l'organisation de cette manifestation.

C'est donc tout naturellement que 2 associations Girmontaises ont été sollicitées et ont acceptées de reprendre son organisation, et la passation s'est faite en quelques réunions avec l'association des parents d'élèves de l'école de Girmont « Les P'tits Girmontais » et le club de foot local « AS Girmont Foot ».

Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 14 septembre prochain, à Girmont, avec quelques nouveautés ;-)

Renseignements et inscriptions par email à
videgreniergirmont@gmail.com

Le bar restaurant Le Longchamp est de retour

Après un an de fermeture suite à un accident de voiture ayant gravement endommagé l'une de ses façades, le Bar Restaurant le Longchamp a réouvert ses portes depuis le lundi 31 mars 2025 !

À la carte :

- Spécialité "pièce de bœuf" en semaine : onglet, bavette ou entrecôte (plat unique).
- Le samedi midi, place à la surprise du chef !

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h30 - 19h

Samedi : 8h - 19h

Dimanche : 8h - 12h

Mercredi : 6h30 - 12h



Les travaux sont désormais terminés et la terrasse est prête à vous accueillir lors des beaux jours pour des moments conviviaux sous le soleil !



**Revitaliser,
rénover,
réinvestir :**
Thaon-les-Vosges
en mouvement



Interview Yannick **PAYOT**

Premier Adjoint délégué
au Maire délégué de la
Commune de Thaon-les-Vosges
en charge de l'habitat, des mobilités
douces et du cadre de vie

Le Mag : Quels constats ont amené l'équipe municipale à lancer une politique de l'habitat à Thaon les Vosges ?

YP : Tout d'abord, si la compétence Habitat est gérée au niveau de la CAE, il faut impérativement des relais dans les Communes, pour que les décisions prennent leur pleine efficacité.

Ensuite, le parc de logements indique une stagnation de l'offre, qui avait connu une croissance forte entre les années 70 et 2010, combinée à une vacance des logements qui a augmenté pour atteindre un taux de vacance de 9,6%.

On a remarqué aussi une inadéquation entre les besoins des habitants et le parc immobilier existant, qui se compose principalement de logements de grande taille et souvent anciens, alors que de nombreux foyers sont constitués d'une ou deux personnes seulement.

De plus, le vieillissement de la population de la commune, avec un nombre significatif de personnes âgées vivant seules, mais aussi des logements parfois insalubres et dégradés qui ne permettent pas de nouvelles locations ou tout simplement une vente.

Le second constat était une perte de population de la commune de Thaon les Vosges au recensement de 2019, laissant penser à une perte d'attractivité générale de la commune, dont la faiblesse de l'habitat décrite ci-dessus était probablement l'une des causes principales.

Quelle ambition a guidé la mise en place depuis 2020 des mesures en faveur du logement de l'habitat et de la revitalisation du centre ville notamment ?

Forte de ces constats, l'équipe municipale a souhaité engager une démarche globale de revitalisation visant à améliorer l'attractivité de Thaon-les-Vosges, sa cohésion sociale et son développement durable.

Cette ambition forte ne s'articule pas qu'autour de l'habitat, mais sur plusieurs enjeux majeurs, touchant à l'économie, au commerce, à l'urbanisme, au patrimoine architectural et industriel, à la mobilité et aux services publics, le tout en évitant l'étalement urbain.

Ainsi, l'ambition majeure est de permettre à Thaon les Vosges de mettre en avant son identité unique, tout en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique et de réponse aux enjeux actuels et futurs : perpétuer un héritage d'innovation et d'attractivité, en adaptant son modèle de ville usine utopique aux défis contemporains, en particulier ceux liés au développement durable, à la cohésion sociale et à l'intégration territoriale.

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

est depuis peu déployée sur la Commune de Thaon-les-Vosges, et a été présentée lors d'une réunion publique le 20 mars dernier.

Les grands principes

Il s'agit d'un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire maîtrisé dans les domaines urbain, économique et social, qui vise prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes.

Enjeux et objectifs

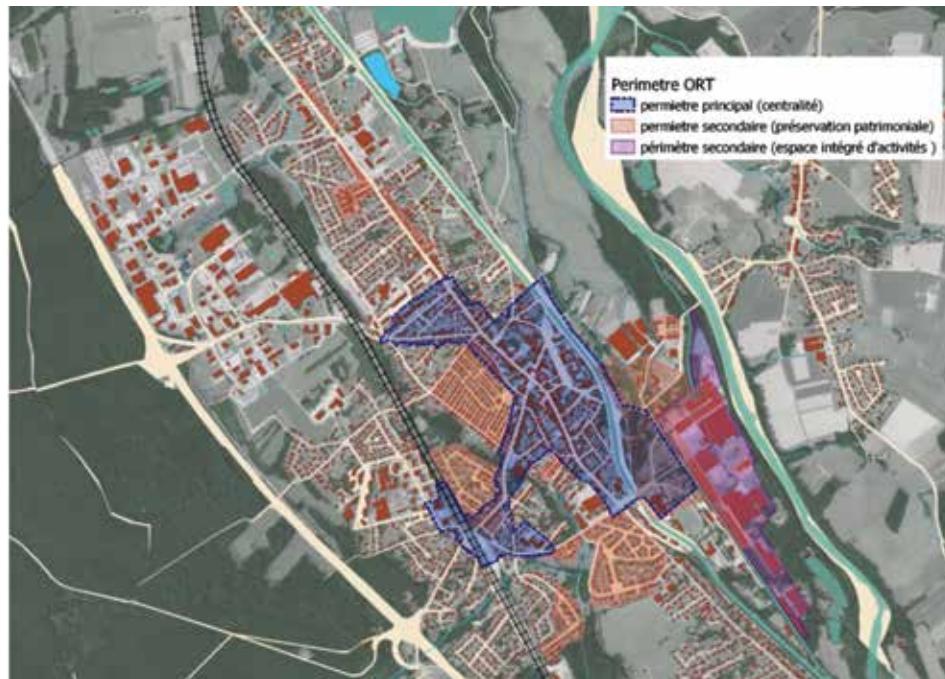
L'ORT, déclinée en 7 axes, facilite notamment la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire avec des avantages concrets et immédiats.

Elle a pour but également de développer la convivialité de la Ville, au bord de l'eau et intègre les enjeux écologiques pour une commune plus verte.

Evidemment, la ville-usine patrimoniale sera mise en avant, afin de préserver et valoriser l'organisation urbaine unique de Thaon-les-Vosges comme levier de dynamisme culturel et urbain.

Les 7 axes de l'ORT

- ▶ **Axe 1** : Un parc de logements attractif en cœur de ville
- ▶ **Axe 2** : Un centre-ville commerçant et agréable à parcourir
- ▶ **Axe 3** : Une ville conviviale au bord de l'eau
- ▶ **Axe 4** : Une ville ancrée sur le Sillon Lorrain
- ▶ **Axe 5** : Une ville productive – Le campus industriel de la Moselle
- ▶ **Axe 6** : Une ville durable
- ▶ **Axe 7** : La ville-usine patrimoniale



La durée

Ce dispositif, mené en partenariat avec la CAE et la Région Grand Est, fait l'objet d'une convention tripartite signée en juin, pour une durée initiale de 5 ans, mais avec des actions prévues sur un plus long terme, puisque l'ORT donne une vision à 20 voire même 30 ans pour certains aspects !

L'ORT concrètement

Le Conseil Municipal a décidé que l'ORT devait inclure le réaménagement des espaces publics afin de générer une dynamique d'ensemble.

La végétalisation du centre ville

L'axe 2 « Un centre-ville commerçant et agréable à parcourir » prévoit notamment le réaménagement des espaces publics des rues principales de la commune. La végétalisation des trottoirs des rues d'Alsace et Lorraine et Avenue des Fusillés a donc déjà été réalisée, avec la création d'îlots comprenant des arbres de variété Gingko biloba, des petits massifs qui verront s'implanter à l'automne des couvre-sols, graminées et arbrisseaux. Le tout, bien évidemment, en intégrant la gestion des eaux de pluie du trottoir et de la voirie, réalisé dans le respect de l'accessibilité par tous. Une concertation préalable avec les commerçants a permis de prendre en compte leurs attentes en matière de zone d'ombre et de stationnement notamment.



La connexion de la COOP au canal

L'axe 3 « Une ville conviviale au bord de l'eau » propose l'aménagement du site reliant la COOP Place Jules Ferry au canal. Actuellement, un bureau d'étude mandaté par la Commune effectue un diagnostic et finalise le projet d'aménagement paysager. L'objectif est de structurer le paysage urbain pour un espace vert connecté à son territoire et en réaliser un espace de convivialité.

Ainsi, il est envisagé de désimperméabiliser le site pour partie pour ensuite planter des bandes végétales diversifiées pour favoriser la biodiversité. Les cheminements liés aux mobilités seront identifiés, et un espace ouvert sera créé, pour favoriser les liens dans un lieu de rencontres et de diversités.



Un habitat rénové et adapté

Le logement est une préoccupation majeure, une politique publique ancienne qui a toujours dû s'adapter aux enjeux sociaux.

Des aides à la rénovation sont en place depuis de nombreuses années, et ont su d'adapter aux enjeux successifs comme la perte d'autonomie, la rénovation énergétique ou encore l'habitat indigne.

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a pour vocation d'aider les propriétaires, occupants ou bailleurs, dans les projets de travaux, et propose ainsi des aides financières comme MaPrimeRenov', MaPrimeAdapt' ou encore MaPrimeLogementDécent (renseignements et conditions sur <https://monprojet.anah.gouv.fr/>).

D'autres dispositifs sont également attractifs, comme la TVA à taux réduit, L'Eco-prêt à taux zéro, le crédit d'impôt ou les certificats d'économie d'énergie.

La Commune de Thaon-les-Vosges avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal dont l'habitat est l'une des compétences, sont bien sûr mobilisées sur cet aspect afin d'accompagner également les habitants du territoire qui souhaitent rénover leurs logements.

Des aides communautaires sont mises en place, pour la rénovation des logements vacants ou encore la rénovation des logements locatifs insalubres, que vous pouvez retrouver sur la site de la CAE (<https://www.agglo-epinal.fr/vivre-et-habiter/habitat/projet-de-renovation/>).

La Commune de Thaon les Vosges abonde quant à elle ces aides communautaires à hauteur de 2.5% des travaux, dans la limite de 2 000 € pour les travaux de rénovation des logements vacants et 4 000 € pour les logements insalubres.

Dans le cadre de l'ORT mise en place, d'autres aides et dispositifs financiers sont disponibles :

- le **dispositif Denormandie** qui est une aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif, encourageant la rénovation de logements anciens ;
- le **VIR (Vente d'Immeuble à Rénover)**, outil de protection de l'acquéreur d'un bien immobilier à rénover ;
- le **DIF (Dispositif d'Intervention Immobilière et Foncière)** qui permet à un propriétaire bailleur de bénéficier de subventions pour ses travaux.



You avez un projet de travaux et vous souhaitez connaître les aides auxquelles vous avez droit ?

Vous pouvez **contacter la Maison de l'Habitat et du Territoire**. L'accueil téléphonique (03.29.81.13.40) se déroule du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et sur RDV du lundi au Vendredi de 14h à 17h30 (Avenue Dutac à Epinal). Au plus proche du territoire, des **permanences mensuelles de la CAE** ont également lieu les premiers vendredis du mois de 13h30 à 17h00 à la Maison France Services. Vous pouvez y rencontrer les conseillers rénovation, sur rendez-vous (habitat@agglo-epinal.fr // 03 29 81 13 40).

Témoignage

de Messieurs Sirlin et Vogel, qui ont réhabilité des appartements.

Le Mag : Quel était votre projet et comment avez-vous monté votre dossier ?

AS et NV : Nous souhaitions rénover des appartements au 1er étage d'un immeuble, avant de les proposer à la location. Par le biais du bouche à oreille, nous avons entendu parler des aides de la CAE et de la Ville, et il a été très facile de monter les dossiers.

Le Mag : Ces aides ont elles été incitatives pour votre projet ?

AS et NV : Nous avons bénéficié d'une aide à la pierre de la CAE, abondée par la Commune, et cela a représenté 16% de la facture totale, ce qui constitue une aide appréciable. Cela peut sembler faible, mais nous considérons que c'est un avantage non négligeable, d'autant que l'aide n'est pas proposée dans toutes les communes. C'est donc un véritable atout pour les investisseurs.



Les logements vacants, un fléau pour les Communes

Le premier axe stratégique de l'ORT est entièrement consacré à la réduction de la vacance de logements, afin de diversifier l'offre résidentielle et requalifier les îlots sous-exploités.

Grâce à l'attractivité retrouvée de notre centre-ville, conjuguée aux actions des bailleurs privés et publics, et aux actions de la Commune, le nombre de logements vacants est passé de 450 à 260 en 5 ans. Mais il faut aller encore plus loin...

Qu'est-ce qu'un logement vacant ?

Un logement vacant est tout simplement une maison ou un appartement inoccupé(e). Par exemple, un logement vide, que ses propriétaires ne mettent pas en vente, ni ne proposent à la location. Un logement sera considéré comme durablement vacant si celui-ci est resté sans occupation depuis plus de deux ans.

Quelles sont les principales causes de vacance ?

La vacance trop longue d'un bien peut être due à plusieurs causes :

- Mauvais état du bien qui empêche un bail locatif ;
- Difficulté à réaliser des travaux (cause financière, recherche difficile d'artisans...) ;
- Mauvaise expérience locative, ou difficulté de gestion,
- Logement ne répondant plus à la demande de la population,
- Blocage juridique, dans le cas d'une succession par exemple.

Quels sont les impacts de la vacance d'un logement ?

Un logement vacant depuis une longue période peut se dégrader rapidement. L'absence de passage, de chauffage ou d'entretien peut générer des problèmes lourds ou majeurs sur le long terme.

La dégradation entraîne une perte de la valeur immobilière et des coûts de remise en état importants, alors que pour certains logements vacants, des travaux légers de mise aux normes peuvent suffire à rendre le bien compétitif sur le marché.

La Commune souhaite donc remobiliser les logements vacants pour éviter d'avoir des logements abandonnés qui se dégradent, développer l'offre aux personnes en recherche de logement, mais aussi pour lutter contre l'artificialisation des sols en mobilisant l'ancien, plutôt que de construire du neuf.

Cela permet de redynamiser le territoire et son cœur de ville en agissant sur la requalification de l'habitat ancien.

Comment apporter une solution à la raison de l'absence d'occupation ?

Pour travailler sur les logements inoccupés, il est tout d'abord important de pouvoir les identifier, ainsi que leurs propriétaires grâce aux bases de données existantes pour développer une stratégie adaptée :

- LOgements VACants (LOVAC) recense des données fines : référence du bâtiment, type, année de construction, adresse, valeur locative ...
- Zéro Logement Vacant (ZLV) : cette base permet le repérage, la caractérisation et le suivi des logements vacants et sert à contacter et à accompagner les propriétaires en vue de les remobiliser.

La Commune a décidé de mettre en place une mesure dissuasive, la Taxe sur les logements vacants, qui préleve un impôt sur les propriétés vacantes.

En parallèle, un pilotage coordonné et assuré par le Maire, des outils incitatifs comme les aides financières mais aussi l'opération Bimby Bunti sont mis en place. Elle consiste à une aide architecturale à la rénovation/transformation du bâti existant. La prochaine édition est programmée à Thaon les Vosges les 8 et 9 octobre prochains : n'hésitez pas à vous renseigner début septembre au service Urbanisme afin de réserver un rendez-vous avec un architecte conseil !



L'état d'abandon manifeste, kesako ?



Face à des propriétés laissées à l'abandon, la Commune peut utiliser un outil coercitif à l'encontre des propriétaires : l'état d'abandon manifeste qui enclenche des mesures graduelles qui peuvent aller jusqu'à l'expropriation.

C'est ce qu'a décidé d'entreprendre la Commune pour une maison mitoyenne inhabitée, très dégradée, rue Michel Hartmann. Après une procédure scrupuleusement respectée, Madame la Préfète a déclaré d'utilité publique l'expropriation au profit de la Commune, qui deviendra propriétaire du bien très prochainement, avant une remise sur le marché.

D'autres biens très dégradés au centre-ville sont aujourd'hui détectés, et vont faire l'objet de cette même procédure.

L'habitat indigne

une cause nationale, désormais portée localement

En parallèle de l'ORT, la Commune a décidé d'instaurer au 1^{er} juillet 2025 le permis de louer, dispositif d'autorisation préalable à la mise en location.

Cette mesure est destinée à lutter contre l'habitat indigne, sur un périmètre identifié, en imposant une procédure de validation de l'état du bien mis en location, c'est-à-dire en vérifier la décence pour les futurs occupants.

Qui est concerné ?

Le permis de louer concerne les propriétaires bailleurs et les gestionnaires de biens mandatés par les bailleurs qui louent des logements dans le périmètre ci dessous. Les bailleurs sociaux ainsi que les logements conventionnés avec APL (Aide personnalisée au logement) ne sont pas concernés. En revanche, ceux conventionnés ALS (Allocation Logement Social) et ALF (Allocation Logement Familial) y sont soumis.

Le périmètre :



Comment procéder ?

Vous devez déposer une demande d'autorisation en mairie ou par courriel (urbanisme@thaonlesvosges.fr) au moins un mois avant la mise en location avec les copies des diagnostics obligatoires à la mise en location et le CERFA n°15652*01.

Une visite du logement concerné, avec un agent communal, permet d'évaluer le logement selon une grille de critères de décence, puis vous recevrez sous un mois la notification d'autorisation ou de refus de mise en location.

La gestion et l'instruction du permis de louer est confiée à nos agents du service Urbanisme et à un technicien du Bureau d'Etudes en support : ils mettront en œuvre tous les moyens afin de ne pas vous retarder dans la location de votre bien et certains travaux pourront vous être prescrits pour respecter certains critères, sans vous empêcher de louer votre bien.



La demande d'autorisation doit être déposée avant chaque mise en location et elle est valable 2 ans à compter de sa délivrance. Les nouveaux locataires doivent s'assurer que l'autorisation préalable de mise en location est annexée au bail.

Risques de sanction

En cas de mise en location d'un logement sans autorisation préalable ou ayant fait l'objet d'une décision de rejet, le propriétaire dispose d'un délai d'un mois pour régulariser la situation sous peine de paiement d'une amende, allant de 5000 € à 15 000 €.

Signal Logement

un outil pour lutter contre les logements indignes



Cette plateforme numérique, sur laquelle les logements suspectés insalubres peuvent être déclaré par chacun, facilite la détection des situations de mal logement, pour une prise en charge et une résolution accélérée. En fédérant les acteurs autour d'un outil unique, Signal Logement assure les échanges entre les différentes administrations pour plus d'efficacité, et participe à la construction d'un observatoire du mal logement aidant au pilotage de cette politique publique prioritaire.

Accès : <https://signal-logement.beta.gouv.fr/>

La réhabilitation du secteur BTT /

un nouveau poumon économique en devenir
pour le projet de Ville où l'on trouve tout !

Avec tous nos partenaires, nous avons décidé d'intégrer la réhabilitation à venir du site des Aviots à la reconfiguration de notre cœur de ville.

Notre analyse est simple : il faut mettre en mouvement notre cœur de ville pour démontrer l'opportunité d'un nouveau développement industriel qualitatif aux Aviots, et il faut imaginer cette future zone industrielle pour dynamiser notre centre ville, le tout intimement lié par les infrastructures, les services et le paysage.

Les pouvoirs publics main dans la main pour porter ce projet aux facettes multiples

Alors que la procédure d'acquisition du foncier est portée avec vigueur par l'Etablissement Public Foncier Grand Est, la Ville, la CAE et l'Etat portent eux un projet partenarial d'aménagement pour anticiper la connexion du site BTT à la ville, à la Rotonde, au canal et à la Moselle.

Cette anticipation nous mène à étudier :

- Le raccordement électrique du site ;
- La production d'énergies renouvelables sur le site ;
- La capacité du site à absorber des crues, en permettant un portage industriel tout en protégeant la ville ;
- L'accès, pour tenter une pénétrante hors cœur de ville pour les poids lourds ;
- La compatibilité des projets présentés avec le volume d'eau disponible sur site.

Nous souhaitons à la fois permettre l'accueil d'activités industrielles porteuses, tout en portant l'ambition d'un écoquartier ouvert, qui prolonge notre ville jusqu'à la Moselle.

Le site de Wesserling en Alsace est l'une de nos sources d'inspiration pour l'aménagement du site des Aviots.



W
E
S
S
E
R
L
I
N
G
C
O
M
P
A
C
T
I
V
E
G
R
A
N
D
A
N
G
E
L

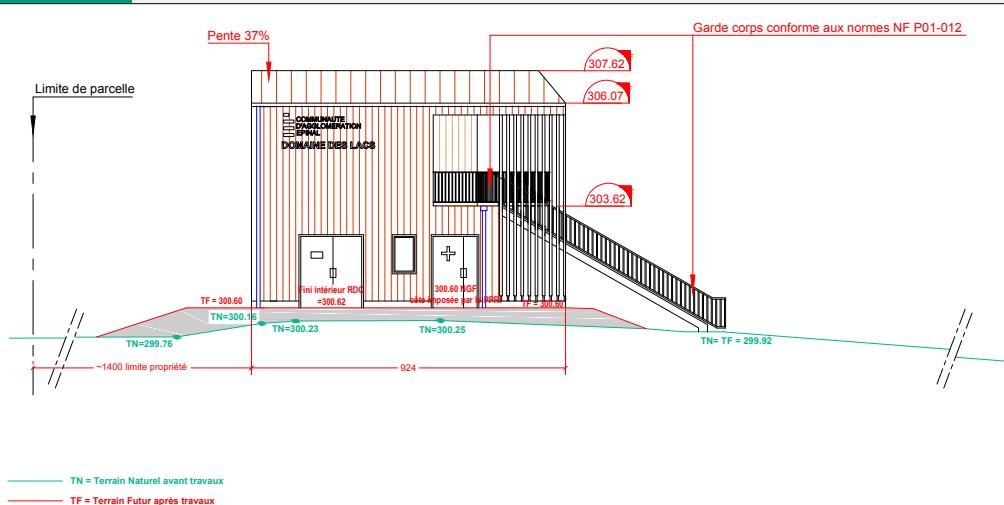
Travaux du hall de la mairie

des découvertes inattendues,
des solutions adaptées toutefois

Débutés en janvier, les travaux de rénovation de l'accueil de la mairie ont révélé une infestation au capricorne et une structure bois fragilisée, nécessitant une intervention urgente. Un renforcement complet a été réalisé en mai : ajout de poutres IPN, solives et ouvertures en façade. Ce contretemps a permis d'avancer sur l'isolation de l'aile des services techniques. Les travaux ont repris le 19 mai avec les corps d'état classiques (plâtrerie, électricité, peinture...). La **livraison est prévue fin juillet**, avec un retard maîtrisé de trois mois.



Un nouveau poste de secours en construction au Domaine des Lacs



Les travaux de construction du nouveau poste de secours du Domaine des Lacs ont récemment démarré, portés par la **Communauté d'Agglomération d'Épinal**.

Ce futur équipement, conçu pour améliorer l'accueil et les conditions de travail des secouristes, sera **opérationnel pour la saison estivale 2026**.

En attendant sa livraison, des **algécos provisoires** seront installés pour assurer les fonctions sanitaires et de sécurité. Le site reste bien entendu accessible et sécurisé pour les usagers.

Travaux

Préservation et valorisation des équipements publics

Avant les cérémonies de mai, le monument aux morts a été soigneusement nettoyé en une journée par un agent, grâce à une citerne utilisant l'eau de pluie. La mairie a bénéficié d'un nettoyage intensif sur une semaine, assuré par deux agents avec la même méthode écologique. Par ailleurs, les barrières de la mairie ont été démontées, poncées et repeintes en gris anthracite, un travail poursuivi sur les autres barrières de la ville.



Ecole élémentaire de Bouxières un projet ambitieux

Si la réhabilitation des groupes scolaires de la Commune est une ambition primordiale de l'équipe municipale, il a fallu accepter la réalité des conditions de réalisation de certains travaux de rénovation.

En effet, la décision difficile a été prise après plus d'une année de travail intense, d'abandonner l'ambitieux programme de réhabilitation de l'école élémentaire de Bouxières tel qu'il était prévu, qui envisageait la modification des 3 étages pour redistribuer les salles de classes et d'activités, la création d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire identifié, avec en filigrane une rénovation énergétique et acoustique complète. Les difficultés avec le maître d'œuvre, mais également la montée continue des prix lors de la constitution du projet n'ont pas permis de programmer cette opération dans des conditions sereines, qui aurait fait peser sur les finances de la Commune un poids disproportionné, amputant les projets de la prochaine décennie.

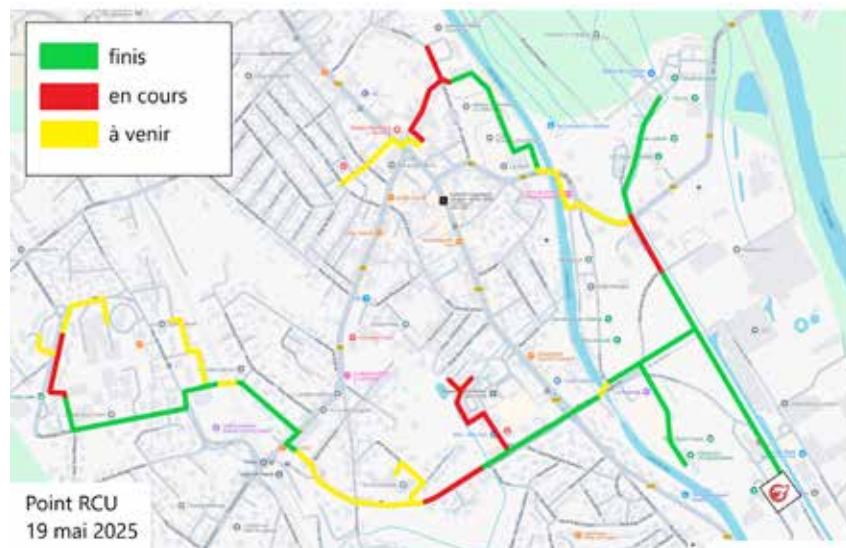
Toutefois, le Conseil Municipal est convaincu que la rénovation des écoles est porteuse pour l'avenir, à double titre : pour les élèves et les enseignants, et pour la nécessaire transformation écologique des territoires. Il a donc décidé de faire entrer les groupes scolaires de Thaon les Vosges dans le **programme EduRenov, mené par la Banque des Territoires**, qui permet de soutenir les projets de rénovation énergétique des établissements scolaires.



Ainsi, un bureau d'étude financé par EduRenov est actuellement à l'oeuvre pour proposer un programme pour les années à venir sur lequel la Commune se basera pour actualiser et adapter le projet de réhabilitation de Bouxières, en intégrant le volet restauration et accueil périscolaire.

Réseau de chaleur urbain les travaux avancent

Les travaux du réseau de chaleur urbain se poursuivent actuellement dans plusieurs secteurs : Rue des AFN, Vosgeliès (secteurs Match et Europe), Rue Pierre de Coubertin, Place Jules Ferry, Rue du Marché et Rue Pasteur. La chaufferie est presque terminée avec l'installation des chaudières gaz et bois. Dès septembre, la mise en service commencera après la phase de tests. Des sous-stations seront posées dans chaque bâtiment desservi dès juin pour optimiser le transfert de chaleur.



Programme voirie 2025

un territoire qui se transforme

L'aménagement de la voirie reste une priorité pour la Ville de Thaon-les-Vosges, afin d'offrir un cadre de vie plus sûr, accessible et agréable à ses habitants. Plusieurs chantiers sont en cours ou prévus sur l'année 2025, mêlant réfection de chaussée, création de cheminements piétons, développement de la végétalisation et amélioration du mobilier urbain.

Travaux en cours :

- Rue des Aulnes/Dutac
- Rue du Voye d'Illet
- Rue de Lorraine
- Allée des Vosges : création d'une voirie neuve, d'une noue végétalisée et d'un cheminement piéton dans le cadre du lotissement Sausses Vaney/rue de la Borde
- Allée de Bruyères : création d'un trottoir en enrobé (un seul côté)



Travaux à venir :

- Lotissement de la 2^{ème} DB à Girmont (rue Général Leclerc et rue Maréchal de Lattre) : aménagement de la voirie, reprise de chaussée et création d'espaces verts et de noues végétalisées
- Rue de Beautney à Oncourt : aménagement de trottoirs en enrobé et reprise de chaussée
- Prairie Claudel : aménagement de la voirie, de la placette et d'un parking
- Place du Général de Gaulle : mise en valeur du monument à travers un réaménagement paysager
- Avenue Pierre de Coubertin et avenue Armand Lederlin : reprise des trottoirs en enrobé
- Diverses rues (Rapp, Banzet, Jean Vilar, Kléber, Rouge Poirier, Chopin, Monet) : reprise de fissures et interventions en PATA (Point À Temps Automatique)

Mobilier urbain : Rue de Lorraine (de l'église au carrefour de la rue Kléber), les poubelles et bancs seront remplacés par du mobilier identique à celui de la rue d'Alsace, pour renforcer l'harmonie de l'espace public.

Repas de chantier

un temps d'échange convivial sur le terrain

Dans une ambiance simple et chaleureuse, des repas de chantier, fournis par les commerçants locaux, ont été organisés par la Ville pour renforcer les liens entre les services municipaux et les entreprises intervenantes.

Ces moments de convivialité permettent de faire le point directement sur le terrain, de valoriser le travail de chacun et de favoriser les échanges.

- Le 5 mai, rendez-vous avec l'entreprise PEDUZZI sur le chantier rue des Aulnes/Dutac
- Le 12 mai, c'était au tour des entreprises RAY, CITEOS et COLAS sur le lotissement Voye Illet
- Le 27 mai, rue de Lorraine, avec les entreprises COLAS et Houillon

Monsieur le Maire était présent lors de ces temps d'échange, saluant le travail engagé par tous. Une manière concrète d'humaniser les chantiers... tout en partageant le casse-croûte !



Concours des Maisons Fleuries

mettez votre talent au grand jour !

Comme chaque année, la Ville de Thaon-les-Vosges organise son Concours des Maisons Fleuries, ouvert à tous les habitants. Ce concours gratuit vise à encourager les initiatives privées en matière de fleurissement et à valoriser les efforts de chacun pour embellir notre cadre de vie.

Six catégories sont proposées :

1. Maisons avec jardins
2. Balcons ou terrasses sans jardin
3. Fenêtres ou murs en habitat collectif
4. Potagers
5. Commerces, cafés, hôtels, gîtes et administrations
6. Prix spécial du Jury

Inscription jusqu'au 30 juin à l'accueil de la mairie. Le jury passera courant juillet pour évaluer le fleurissement, l'harmonie des compositions et l'originalité des aménagements. Une cérémonie conviviale de **remise des prix aura lieu en octobre**.

Participez et faites rayonner les couleurs de Thaon-les-Vosges !



Label Commune Nature

Thaon-les-Vosges en route pour une 3^{ème} libellule !

Le 30 avril dernier, un audit a eu lieu au local du service Espaces Verts dans le cadre du label Commune Nature, en présence de Jean-Louis Vinel, Conseiller délégué au développement durable, Yannick Payot, 1^{er} Adjoint délégué au Maire délégué de la Commune de Thaon-les-Vosges en charge de l'habitat, des mobilités douces et du cadre de vie. Amandine Pierrat, Directrice de la Direction de l'Attractivité, Aménagement du Territoire et Valorisation du Patrimoine de la mairie de Thaon-les-Vosges, Anthony Renaud, Responsable du service Espaces Verts et Céline Valentin, Directrice Générale des Services de la mairie de Thaon-les-Vosges. L'évaluation a porté sur les pratiques durables de la ville : gestion écologique des espaces verts, fauche tardive, entretien sans produits phytosanitaires, récupération d'eau pour l'arrosage et actions pédagogiques en faveur de la biodiversité. Thaon-les-Vosges, déjà labellisée avec deux libellules, espère décrocher une troisième libellule... Résultat en automne !



Les mares du parcours de santé reprennent vie !

La ville de Thaon-les-Vosges a récemment bénéficié d'un projet de restauration écologique, coordonné par le PETR des Vosges Centrales et financé et géré par la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges.

OBJECTIF : restaurer deux mares situées sur le parcours de santé, sans les artificialiser, afin de préserver et valoriser un milieu naturel en pleine forêt, très fréquenté par les promeneurs (environ 30 visiteurs par jour). L'entreprise locale ETA Denomme est intervenue pour curer les mares (boue, herbes) et ouvrir la canopée en créant des puits de lumière, tout en maintenant une partie enherbée pour conserver le biotope. Ces mares, riches en biodiversité, abritent tritons, salamandres, libellules et colverts, témoins de leur bon état écologique. Un totem pédagogique a été installé sur le site pour informer le public.

Les travaux ont dû être menés avant fin janvier 2025, afin de respecter l'hibernation des amphibiens.

L'inauguration a eu lieu en présence de Jean-Pierre Philippe, Maire délégué de Girmont et de nombreux élus et partenaires, dont Stéphane Viry, député des Vosges, et les représentants du PETR, de la Fédération de Chasse, de l'ONF, du Conseil Départemental et de la Région Grand Est.

Ce projet figurait parmi les quatre premiers retenus dans le département, soulignant l'importance écologique et sociale de ce site naturel.



LA
VILLE
DE
THAON-LES-VOSGES
CADRE
DU
VIE



VILLE SITUÉE EN
ALLEMAGNE

À la découverte D'ALZENAU

la ville jumelle de Thaon-les-Vosges

Nichée au Nord-Ouest de la Bavière, à quelques kilomètres de Francfort-sur-le-Main, Alzenau est une ville allemande pleine de charme, à la fois moderne et enracinée dans son histoire. Depuis plus de 39 ans, elle partage avec Thaon-les-Vosges une amitié précieuse et durable.



Alzenau

- Pays :** Allemagne
- Région :** Bavière (Bayern)
- District :** Basse-Franconie (Unterfranken)
- Arrondissement :** Aschaffenburg
- Population :** environ 19 000 habitants
- Superficie :** 59 km²
- Altitude :** 126 mètres
- Distance de Francfort :** 30 km (environ 30 minutes en voiture)

Thaon-les-Vosges et Alzenau

un jumelage vivant,
une amitié européenne en action

Depuis plusieurs décennies, Thaon-les-Vosges et Alzenau entretiennent une relation de jumelage profondément ancrée dans l'histoire, nourrie d'échanges humains, culturels, associatifs et institutionnels. Ce lien, né bien avant sa formalisation en 1986, repose sur une volonté commune de rapprocher les peuples, de construire l'Europe par la base, et de faire vivre les valeurs de paix, de fraternité et de coopération.

Une histoire fondatrice

L'histoire de notre jumelage commence dès 1980, lorsque Pierre Deschaseaux, alors Maire de Thaon-les-Vosges, rencontre Gothard Hut et son épouse dans la région bordelaise. Tous deux sont francophiles et francophones, profondément européens, et trouvent des points communs dans leur parcours à Madagascar.

En février 1981, Jean Lamontagne, alors maire-adjoint, est mandaté par le Conseil Municipal pour établir un premier contact officiel. Accompagné de Jacques Bollot, il se rend à Alzenau pour rencontrer les autorités locales, dont le maire Friedel Ritter, ainsi que Françoise Lonke, présidente de la Deutsche Französische Gesellschaft, et Franz Joseph Kern, responsable de la Spielmannszug de Michelbach. Ces premiers échanges posent les bases d'une amitié solide et durable.

Très vite, les visites s'enchaînent : l'Harmonie de Thaon se rend à Alzenau, les pompiers accueillent leurs homologues allemands dès décembre 1981 à l'occasion de la Sainte-Barbe, une tradition qui se poursuit sans interruption depuis. Dès 1982, les échanges se multiplient : musiciens, collégiens, footballeurs, boulistes, chorales, cyclotouristes, gendarmes, banques, paroisses et danseurs se joignent à cette dynamique.

En 1986, sous l'impulsion de Bernard Juteau et Friedel Ritter, le jumelage est officiellement scellé. Il faut se souvenir qu'à l'époque, il n'était pas simple de construire un lien d'amitié entre des peuples marqués par les souvenirs encore vifs de la guerre. Cette réconciliation est devenue un symbole de paix, de respect mutuel et d'avenir partagé.

Des événements récents forts de sens

Dans cette dynamique de renouveau, deux événements marquants ont eu lieu récemment à Thaon-les-Vosges.

Le 11 mai 2024, nous avons inauguré le Square d'Alzenau, en présence du maire d'Alzenau et d'une délégation allemande. Ce moment solennel et convivial symbolise l'attachement durable entre nos deux villes, et inscrit notre amitié dans l'espace public, au cœur de la cité.

Le 9 mai 2025, à l'occasion de la Journée de l'Europe et des 75 ans de la Déclaration de Robert Schuman, nous avons organisé une cérémonie commémorative. Les drapeaux de nos deux villes ont été hissés ensemble, témoignant de notre volonté commune de contribuer à la paix, à la fraternité, et à l'idéal européen. Un geste fort, dans un monde qui a plus que jamais besoin de coopération et de dialogue.



villes jumelées
depuis 1986

Un avenir à construire ensemble

Depuis la signature de la nouvelle charte d'amitié, nous souhaitons que les conseils municipaux des deux villes tissent des liens directs selon leurs délégations respectives : culture, sport, jeunesse, économie, environnement... Cette collaboration thématique favorisera des projets concrets et rapprochera encore davantage nos deux territoires.

C'est dans ce cadre que se tiendra une rencontre dédiée au développement économique, les 1er, 2 et 3 juin 2025 à Alzenau. Une opportunité pour renforcer les échanges entre entreprises, institutions, et acteurs du développement local, et pour ouvrir de nouvelles perspectives de coopération dans des domaines d'avenir.

L'Europe par l'amitié

Au-delà des milliers d'échanges, de projets, de fêtes, de souvenirs partagés, notre jumelage porte un sens profond. Car l'Histoire nous commande cette amitié. Alors que les générations ayant connu la Seconde Guerre mondiale s'effacent peu à peu, nous avons le devoir de réaffirmer la portée pacifatrice de notre engagement, et de le faire évoluer.

Ce jumelage, c'est notre manière d'être des artisans inlassables de la construction européenne, par des liens humains sincères, vivants, durables. Notre amitié est une promesse à renouveler. Ensemble, faisons-la grandir.





CHIFFRES CLÉ

des manifestations à Thaon-les-Vosges :

- **250** manifestations accompagnées chaque année
- **100** tables, **200** bancs,
20 tonnelles peuvent être mis à disposition
- **160** barrières Vauban,
100 barrières Heras,
100 interdictions de stationner,
8 modules de barrières anti véhicules assassins manipulés
- **1** seul véhicule pour tout ça : un Fiat Ducato Maxi
- **2 agents** mobilisés en semaine pour la logistique
- **4 à 6 agents**, de différents services, d'astreinte les week-ends pour la mise en place et le repli du matériel en cas de manifestation

EN 5 QUESTIONS...

Ton artiste préféré :

Adèle

Tes passions :

l'apnée et la plongée sous-marine

Ta citation favorite :

Ne remets jamais à demain ce que tu peux faire le jour même.

La chanson qui te met de bonne humeur le matin :

Adèle – Rolling in the Deep

Ton film favori :

Tueur né – Quentin Tarantino

PORTRAIT

Rencontre avec...

Patrice PIERRAT

agent des services techniques

L'été est festif et animé à Thaon les Vosges ! Sur les mois de juin, juillet et août 2025, une cinquantaine de grands manifestations, organisées par la Commune ou ses partenaires, sont recensées. Nous avons donc à l'occasion de ce nouveau numéro rencontré Patrice PIERRAT, agent des services techniques, qui intervient principalement lors des manifestations.

Le Mag – Bonjour Patrice. Peux-tu nous parler de ton parcours professionnel ?

PP : J'ai obtenu un CAP de peintre vitrier puis je suis entré à la ville en août 1989. Après un an et demi, j'ai effectué mon service militaire, puis je suis revenu travailler en tant que peintre au service peinture, où je suis resté plus de 20 ans. À l'époque, nous étions très polyvalents et il manquait du personnel au service manifestations. J'ai donc saisi l'occasion d'y être affecté, sous la responsabilité de Jean-Claude Caplain. Depuis, j'ai poursuivi ma carrière avec les collègues et responsables successifs.

Le Mag – Quelles sont tes missions au quotidien, et ton rôle dans le bon déroulé des manifestations organisées par la Ville mais aussi par ses partenaires ?

PP : Mon rôle est de servir les Thaonnais et les associations locales en assurant le bon déroulement des manifestations. Je m'occupe de la livraison du matériel : tables, tonnelles, barrières... pour les manifestations, mais aussi pour les écoles et les services municipaux. Je peux intervenir pour des livraisons en mairie, la mise en place de la signalisation (déviations, interdictions de stationner), le montage des scènes, bancs et tables...

Des manifestations comme le Parc En...Chanté qui s'est déroulé récemment demandent beaucoup d'intervention de la part du service : électricité, matériel, barriérage : ce sont des heures de travail en amont et le jour J pour que tout se passe bien.

Le Mag : Tu as des missions polyvalentes. Quelles sont celles que tu préfères ? Et celles que tu aimes le moins ?

PP : Honnêtement, j'aime toutes mes missions. Je les réalise avec plaisir. Certaines sont plus intéressantes que d'autres, bien sûr, mais j'essaie toujours de garder le bon esprit. J'aime particulièrement les livraisons lors d'événements proposés par l'association AT2A88, où je suis toujours bien accueilli, et puis j'adore les vieilles voitures ! On est un peu les soldats de l'ombre, les hommes du "service éclair" : une manifestation se termine, et quelques heures après, hop, il n'y a plus rien dans les rues !

Le Mag – Quelles sont les principales qualités nécessaires à l'exercice de tes missions ?

PP : Il faut être en bonne santé physique, c'est indispensable ! Ce métier demande une condition physique solide car il implique beaucoup de manutention et le port de charges lourdes. Parfois les collègues conducteurs poids lourds viennent à l'aide, mais souvent, je fais les livraisons seul, avec mon camion. Le matériel doit aussi, par nous-mêmes et les utilisateurs, être bien entretenu pour éviter les galères.

Du sable dans les baskets

un trek solidaire au cœur du désert marocain

Trois femmes. Trois parcours de vie uniques. Une aventure humaine et solidaire. Maud, Marion et Émilie ont décidé de relever un défi hors du commun : participer au Trek Rose Trip au Maroc, une randonnée 100 % féminine et solidaire au cœur des dunes marocaines.

L'équipe, fièrement nommée *Du sable dans les baskets – Femmes solidaires*, s'est lancée dans cette aventure avec un objectif double : se surpasser physiquement et mentalement, tout en soutenant la lutte contre le cancer du sein à travers leur association. "Ce trek, ce n'est pas juste une course. C'est une mission collective, un message d'espérance pour toutes les femmes touchées par cette maladie," confie Maud, à l'origine du projet.



Une association porteuse d'espérance

Au-delà du défi sportif, les trois femmes ont souhaité donner un sens profond à leur engagement en créant l'association *Du sable dans les baskets*. Leur objectif est clair : récolter des fonds pour soutenir la recherche contre le cancer du sein, sensibiliser à cette cause et apporter un soutien concret aux femmes touchées. "Chaque pas que nous ferons dans le désert sera un pas de plus vers un avenir où le cancer du sein ne sera plus une fatalité," explique Marion.

Cette aventure, prévue du 30 octobre au 4 novembre 2025, symbolise la solidarité féminine et l'envie de prouver que l'union fait la force. C'est également un moyen pour ces trois amies de montrer qu'en-semble, il est possible de déplacer des montagnes – ou du sable, en l'occurrence.

Un appel à la solidarité

Maud, Marion et Émilie invitent les habitants à les soutenir dans cette belle aventure humaine. Les dons, les encouragements et les partenariats sont autant de moyens de contribuer à cette cause qui leur tient tant à cœur. De nombreuses actions ont déjà été menées pour récolter des fonds : ventes de cookies et de chocolat, création et vente de bijoux symbolisant la lutte contre le cancer, réalisation de lithographies originales, ainsi que des partenariats engagés avec des acteurs du bien-être, de la santé et du sport. "Nous avançons pour elles, pour toutes celles qui se battent chaque jour," ajoute Émilie, avec une détermination inspirante.

SOIRÉE COUSCOUS ROSE ET SOLIDAIRE

**le samedi 11 octobre
à la Rotonde de
Thaon-les-Vosges**

Tous les gains seront reversés à l'association
Du sable dans les baskets
– Femmes solidaires

Pour plus d'informations ou pour les soutenir retrouvez-les sur leurs réseaux sociaux
@dusabledanslesbaskets ou contactez-les directement par email à **dusabledanslesbaskets@gmail.com**.

Un petit grain de sable peut faire la différence. Soutenons-les dans cette aventure solidaire !



Canicule

adoptons les bons réflexes, pensons aux plus fragiles

En période de fortes chaleurs, la vigilance est de mise, notamment pour les personnes âgées, vulnérables ou isolées. Le CCAS tient un registre canicule qui permet de recenser les habitants fragiles vivant à domicile (personnes âgées, en situation de handicap ou isolées). En cas d'alerte orange ou rouge de la Préfecture, ces personnes sont contactées régulièrement pour vérifier leur état de santé et leur rappeler les bons gestes à adopter.

Qui peut inscrire une personne sur le registre ?

La personne elle-même, un proche, un professionnel de santé ou un intervenant à domicile.

L'inscription est volontaire et possible toute l'année en **contactant le CCAS au 03 29 39 01 00 ou par mail à ccas@thaonlesvosges.fr**.

Un nouveau chapitre pour les Jardins de Cocagne

Après 29 années d'engagement à la tête des Jardins de Cocagne, Frédéric

Fesneau passe le relais à Emilie Gadaut, nouvelle directrice depuis le 25 avril 2025.

Portée par les valeurs de l'association, elle poursuivra les actions en faveur de l'insertion, de l'agriculture durable et de la transition écologique. La Ville de Thaon-les-Vosges adresse ses sincères remerciements à Frédéric Fesneau pour son dévouement exemplaire et souhaite pleine réussite à sa successeure.



Retour sur l'action de prévention cœur de femmes

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de décès chez la femme, bien avant le cancer du sein. Les accidents vasculaires cérébraux sont la 2ème cause de mortalité chez la femme en France, après l'infarctus du myocarde (crise cardiaque). Et pourtant, ces maladies sont souvent méconnues. Afin d'amener les dames à diminuer les risques de développer les maladies cardiovasculaires, une action a été organisée par le CCAS en collaboration avec la Mutualité Française Grand Est.

Un cycle de 5 ateliers intitulé "Cœur de Femmes" a eu lieu au CCAS sur février, mars et avril 2025 et 15 femmes étaient présentes à chaque rendez-vous pour suivre les conseils des professionnels et échanger sur les risques cardiovasculaires, l'alimentation et l'activité physique.

Soyez actrices de votre santé car vous pouvez agir sur certains facteurs de risque comme l'alimentation, l'activité physique, le tabac, l'alcool ou encore le stress. Prenez-soin de vous Mesdames !



Solidarité

Lundis de l'insertion

Fabien Petitdemange témoigne aux Jardins de Cocagne

Dans le cadre des Lundis de l'insertion organisés aux Jardins de Cocagne, **Fabien Petitdemange**, Coordinateur Enfance, Jeunesse et Éducation à la Ville de Thaon-les-Vosges, est venu partager son parcours professionnel. Avec sincérité, il a retracé son cheminement, ses choix, ses expériences et les valeurs qui guident aujourd'hui son engagement auprès des jeunes. Il a également présenté les différents diplômes dans le domaine de l'animation et les débouchés possibles. Une rencontre inspirante, porteuse d'espoir pour celles et ceux en recherche d'un nouveau départ professionnel.



Hommage aux victimes de la déportation

Thaon-les-Vosges se souvient



Dimanche 28 avril dernier, place de la Victoire, la ville a rendu un hommage solennel aux victimes de la déportation. Cette cérémonie empreinte d'émotion a rassemblé élus, représentants associatifs, pompiers, forces de l'ordre, musiciens et habitants venus nombreux.

Monsieur le maire, après la lecture du message ministériel par Mhdani Filali, a livré un discours poignant retracant les destins tragiques de résistants locaux – Armand Durlewanger et Paul Rothiot – ainsi que celui de la famille Isaac, réfugiée juive arrêtée à Thaon-les-Vosges pendant la Seconde Guerre mondiale. Son hommage, salué par une vive émotion et de longs applaudissements, a rappelé l'importance du devoir de mémoire.

La cérémonie s'est conclue par un dépôt de gerbe et une prestation musicale solennelle, rendant un vibrant hommage aux 53 personnes de la commune victimes de la déportation. Le maire a également annoncé une future initiative mémorielle et lancé un appel à participation pour la création d'un Mémorial des Déportés.

Mille Chœurs pour un Regard :

un concert solidaire et émouvant

Le samedi 29 mars, l'église Saint-Brice a vibré au rythme des voix réunies pour une noble cause. La Ville a accueilli le concert « Mille Chœurs pour un Regard », au profit de l'association Rétina France, engagée dans la lutte contre les maladies de la vue.

Devant un public nombreux et chaleureux, trois chorales ont enchanté la soirée : Colla Voce de Thaon-les-Vosges, les Chœurs d'Apsolsi de Sapois, et Chante à Loisirs de Nomexy. Chacune a proposé un répertoire soigneusement préparé, mêlant émotion, harmonie et passion.

Le concert s'est achevé sur un chant final interprété collectivement par les trois ensembles, offrant un moment musical intense, salué par de longs applaudissements.

Cette soirée a su conjuguer solidarité, culture et convivialité, témoignant une nouvelle fois du dynamisme associatif et de l'engagement de notre commune pour des causes qui comptent.



SAUR

point sur la gestion de l'eau potable

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la gestion de l'eau potable à Thaon-les-Vosges a été confiée à un nouveau délégataire, la société SAUR, dans le cadre d'un contrat défini par la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Ce changement a entraîné plusieurs ajustements importants, notamment sur le rythme de facturation et les montants prélevés.

Plusieurs habitants ont constaté que les premières mensualités notifiées par SAUR étaient sensiblement plus élevées qu'auparavant avec Veolia. Cela s'explique principalement par deux éléments :

- En 2025, SAUR prélèvera moins de mensualités sur l'année.
- Sur cette première année de contrat, SAUR perçoit **18 mois d'abonnement**, contre 12 en temps normal, pour régulariser le cycle contractuel.

Ce même principe avait déjà été appliqué par Veolia en 2024, qui n'avait facturé que **6 mois d'abonnement** en fin de contrat. En fin de période, en 2028, SAUR ne facturera également que 6 mois.

Malgré ce décalage temporel, **le prix de l'eau à Thaon-les-Vosges et à Oncourt est en baisse de 27 centimes par mètre cube**. À Girmont, une **hausse de 25 centimes** a été appliquée pour permettre le déploiement du **réseau de télérelève**.

Dans ce cadre, une **campagne de remplacement des têtes** de compteurs a débuté en mai 2025. Cette opération vise à moderniser le système de relevé en intégrant des dispositifs à faibles émissions d'ondes, bien inférieures à celles de nos téléphones portables.



Pour toute question ou pour choisir le mode de prélèvement (mensualité ou non), les usagers peuvent toujours contacter SAUR au 01 30 60 84 00.

Un guichet d'accueil SAUR est disponible au 10 rue d'Oncourt, ZI Inova 3000 (face à McDonald's), avec un chargé d'accueil pour accompagner les usagers les mardis et jeudis de 9h à 12h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Accueil téléphonique :

03 55 66 45 00.

Site internet :

<https://www.saurclient.fr>

Par ailleurs, les trop-perçus éventuels prélevés par Veolia en fin de contrat sont automatiquement remboursés, sans aucune démarche à effectuer.

En cas de question complémentaire, les habitants peuvent également s'adresser à la Communauté d'Agglomération d'Épinal, Mme Céline Brégier.

Un changement important pour le territoire, mais pensé pour plus de transparence, de modernité et une meilleure gestion du service public de l'eau.

B
R
E
G
I
A
N
T
E

Agenda des manifestations

Dates connues au jour de la rédaction, sous réserve de modifications.

JUIN

12-15 juin	Open basket 3x3 devant la Rotonde – Organisé par le Comité des Vosges de Basketball
12 juin	représentation théâtrale Les Jolies Mômes – Auditorium Clémentine Delait
13 juin	après-midi du stade vers l'emploi – Stade Lederlin – Organisé par l'EST Football
13 juin	kermesse à l'école de Bouxières – À partir de 16h - Organisé par Abracadaboux
13 juin	après-midi scrabble – Médiathèque de Thaon-les-Vosges
14 et 15 juin	gala annuel d'À 100 Danses – Rotonde
15 juin	café éphémère – Oncourt - Organisé par Oncourt Animation
16 juin	collecte de sang – Rotonde – Organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang de Châtel-sur-Moselle et Environs
21 juin	concert au Coignot par l'Orchestre d'Harmonie de Thaon-les-Vosges
21 juin	kermesse à l'école de Gohypré
21 juin	pause déjeuner – Médiathèque de Thaon-les-Vosges
21 et 22 juin	gala de danse des All Dances – Rotonde
22 juin	Fête des Parcs – Parcs de la Rotonde – De 11h à 18h - Organisé par la Ville
25 juin	tournoi des IME – Stade Lederlin – Organisé par l'EST Football
27 juin	Fête de la Musique et Nocturne Commerciale – Centre-ville – De 20h à minuit – Organisé par la ville en partenariat avec l'ACATE
28 juin	« Faites vibrer les Vosges » Acte II – Parcs de la Rotonde – De 18h à 23h – Organisé par le Centre Social et Culturel d'Arts et de Loisirs de Thaon-les-Vosges
28 juin	Caf'été'rasses au bar À la Bien – 21h – Organisé par l'ACATE
29 juin	Régate de bateaux en carton – Domaine des Lacs – Organisé par l'ODCVL
29 juin	Tournoi Thierry Marchand – Stade de Girmont – De 9h à 18h – Organisé par l'AS Girmont

JUILLET

4 juillet	Fête du Bénévolat – Rotonde - Organisé par la Ville
5 juillet	Concert Chico & The Gypsies – Domaine des Lacs – 21h Organisé par Omega Spectacles
5 juillet et 6 juillet	gala de danse de l'Académie de Danse Lydie Fornage – Rotonde
7 juillet	concours des vacanciers – Organisé par l'EST Pétanque
8 juillet	marché estival – Cour de La Coop' - Organisé par la Ville
12 juillet	meeting François Bernardin – Stade Sayer - Organisé par l'EST Athlétisme
12 juillet	caf'été'rasses au bar Le Cosy – 21h - Organisé par l'ACATE
13 juillet	rassemblement de véhicules d'exception – Parking avenue Lederlin Organisé par AT2A88
13 juillet	spectacle et feu d'artifice - Festivités du 13 juillet – Rotonde - Organisé par la Ville
13 juillet	café éphémère – Oncourt – Organisé par Oncourt Animation

14 juillet	commémoration du 14 juillet – Square de la Liberté - Organisé par la Ville
14 juillet	concours des vacanciers – Organisé par l'EST Pétanque
14 juillet	vide-greniers de l'EST Football – Avenue Lederlin
16 juillet	Concert Slava Ukraïni : concert de solidarité pour l'Ukraine - Rotonde – 20h30
19 juillet	caf'été'rasses au Wellness Kafé – 21h - Organisé par l'ACATE
19 juillet	guinguette d'été – Cour de La Coop' - Organisé par la Ville
21 juillet	concours des vacanciers – Organisé par l'EST Pétanque
23 juillet	représentation théâtrale « Roule ma troupe » par la Compagnie Les Jolies Mômes - Auditorium Clémentine Delait
26 juillet	séance de cinéma plein air – Film : "Un p'tit truc en plus" - Parcs de la Rotonde – 22h00 - Organisé par la Ville
28 juillet	concours des vacanciers – Organisé par l'EST Pétanque

AOÛT

1 août	Grand Prix Vétérans triplettes – Organisé par l'EST Pétanque
2 août	Grand Prix de la Ville – Organisé par l'EST Pétanque
2 août	caf'été'rasses au salon de thé Pâtisseries et Patata – 21h - Organisé par l'ACATE
2 août	guinguette d'été – Cour de La Coop' - Organisé par la Ville
4 août	concours des vacanciers – Organisé par l'EST Pétanque
Du 6 août au 24 août	tournoi d'été de l'EST Tennis
9 août	séance de cinéma plein air – Parcs de la Rotonde – 21h30 - Organisé par la Ville
10 août	rassemblement de véhicules d'exception – Parking av.Lederlin – Organisé par AT2A88
11 août	concours des vacanciers – Organisé par l'EST Pétanque
14 août	Karaoké Live Géant – Rotonde - Organisé par la Ville
16 août	caf'été'rasses à Wellness Kafé – 21h - Organisé par l'ACATE
16 août	guinguette d'été – Cour de La Coop' - Organisé par la Ville
18 août	concours des vacanciers – Organisé par l'EST Pétanque
23 août	guinguette d'été – Cour de La Coop' - Organisé par la Ville
25 aout	concours des vacanciers – Organisé par l'EST Pétanque
25 au 29 aout	stage de basketball ouvert à tous – Organisé par l'EST Basketball Gymnase de la poste
26 aout	marché estival – Cour de La Coop' - Organisé par la Ville
31 aout	course colorée – Départ à la Rotonde – Organisé par la Ville
31 aout	meeting L.Romary (5 lancers) – Stade Sayer - Organisé par l'EST Athlétisme



Le Guide de l'été 2025 est en ligne !

Le Guide de l'été 2025 de Thaon-les-Vosges est disponible en ligne sur www.thaonlesvosges.fr, rubrique Ville attractive. Envie de sorties, d'animations ou de bons plans ? Scannez le QR code ci-dessous et découvrez le programme complet !

B
R
E
I
N
E

Entretien des trottoirs

un devoir citoyen

Saviez-vous qu'il est obligatoire de désherber et d'entretenir le trottoir ou le bas-côté devant chez soi ? Un arrêté municipal impose aux riverains d'assurer le désherbage, le balayage des feuilles, ainsi que le déneigement et salage en hiver.

Cette obligation s'appuie sur l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales, au titre de la salubrité et de la sécurité publique.

Objectifs :

- **Assurer** la sécurité des piétons
- **Maintenir** un cadre de vie agréable
- **Préserver** la propreté des espaces publics

En cas de manquement, un rappel à l'ordre ou une amende peut être appliquée.

En agissant à votre échelle, vous participez activement à l'embellissement de notre commune !



Voitures tampons

Halte aux voitures tampons en zone bleue !



Au centre-ville de Thaon-les-Vosges, les zones bleues sont conçues pour favoriser la rotation des véhicules et permettre à chacun de se stationner à proximité des commerces. Pourtant, certains automobilistes abusent du système en laissant leur voiture « tampon » des jours entiers, souvent en déplaçant simplement leur disque. Ce comportement nuit à la vitalité locale. Respecter la durée limite, c'est faire preuve de civisme ! Pour un meilleur partage de l'espace public, pensons à utiliser les parkings longue durée, gratuits et à moins de 3 minutes à pied du centre-ville, ou les transports alternatifs (bus, vélo, marché à pied). La ville est à tous, agissons ensemble pour qu'elle reste accessible à chacun.

Parking Mairie, place Charles de Gaulle

Parking Verdun, rue du marché

Parking Jules Ferry, place Jules Ferry

La Police Municipale passe au vert

avec des vélos à assistance électrique !

Depuis peu, la Police Municipale de Thaon-les-Vosges renforce ses patrouilles avec deux vélos à assistance électrique (VAE). Une nouveauté qui allie écologie, efficacité et proximité.



Ces VAE ont été préparés avec soin par le "Café Vélo l'Échappée Bleue", un partenaire local, et fabriqués à moins de 200 km de la commune. Ce choix d'équipement offre de nombreux avantages :

- Une accessibilité optimale, aussi bien en zones urbaines que rurales ou boisées ;
- Une surveillance accrue le long du Canal des Vosges et de la Voie Verte ;
- Une approche plus discrète et respectueuse de la tranquillité publique.

Silencieux et non polluants, ces vélos permettent une présence accrue des agents sur le terrain tout en préservant l'environnement.

Si vous les croisez, n'hésitez pas à échanger avec eux : ils veillent sur votre sécurité... à deux roues !

Tribune libre

TISSONS NOS ENERGIES

La sécurité de nos concitoyens est une priorité. Si nous pouvons affirmer que quantitativement la situation est bonne et acceptable, il existe bien des cambriolages, incivilités, violences verbales ou physiques qui, lorsqu'ils surviennent, nourrissent un sentiment d'abandon et fragilisent la confiance dans les institutions.

Notre responsabilité, en tant qu'élus, est de toujours regarder la réalité en face : la prévention de la délinquance commence ici, sur le terrain, au plus près des habitants. C'est pourquoi nous avons choisi une approche fondée sur trois piliers : l'écoute, la présence, l'anticipation.

L'écoute, en renforçant les liens avec les conseils de proximité, les propriétaires dont le bailleur social Vosgelis, les associations, les parents, les commerçants.

La présence, en soutenant notre police municipale, en recourant à la vidéo-protection dès que nécessaire, et en intensifiant les partenariats avec les forces de l'ordre nationales.

L'anticipation, en investissant dans la jeunesse, à travers l'éducation, les activités sportives et culturelles, l'accompagnement des familles, mais aussi en développant des dispositifs de médiation et de responsabilisation dès les premiers comportements à risque, avec le Centre Social Culturel Arts et Loisirs et les associations thaonnoises. Avec le passeport du civisme, l'école des champions, le Conseil Municipal des Jeunes et les actions culturelles, nous tentons d'inculquer des valeurs vertueuses à notre jeunesse et avec notre politique forte d'insertion, nous avons pu redonner les possibilités à plusieurs parents de reprendre un rôle éducatif.

Prévenir la délinquance, c'est agir tôt, de manière cohérente et sans naïveté, en articulant intelligemment prévention et répression. C'est aussi refuser les discours simplistes, qui instrumentalisent la peur sans jamais proposer de solutions durables.

Nous sommes lucides, nous sommes engagés, et nous continuerons à agir avec fermeté et humanité pour faire de notre commune un espace plus sûr et plus solidaire

L'équipe Tissons nos énergies

FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Thaon-les-Vosges : une ville à reconstruire pour ses habitants

Thaon-les-Vosges fait aujourd'hui face à un constat clair : notre ville ne peut plus s'étendre. Le foncier disponible est inexistant, les terrains constructibles sont saturés. Dans ce contexte d'enclavement urbain, de nouveaux logements sont devenus presque impossibles à créer. Et pourtant, dans le même temps, la population baisse, les familles partent, et les logements dédiés à la location courte durée ne cessent d'augmenter.

C'est un paradoxe préoccupant. Alors que notre priorité devrait être de loger durablement les habitants, les jeunes actifs et les familles locales, nous voyons émerger une logique marchande court-termiste qui fragilise l'équilibre de nos quartiers. Certains logements se transforment en hébergements touristiques saisonniers, contribuant à vider le centre-ville de sa vie quotidienne et de son ancrage humain.

Ce phénomène n'est pas une fatalité. Il est le résultat de choix passés, d'une absence de stratégie d'anticipation et de régulation. Il est temps d'agir.

Nous devons engager une réflexion ambitieuse pour redonner de l'air à Thaon : recenser précisément les logements vacants, relancer la rénovation des bâtis anciens, encadrer les dérives de la location touristique, et préserver les logements accessibles aux Thaonnais.

Nous voulons une ville vivante, équilibrée, où chaque habitant trouve sa place. Une ville fidèle à ses racines, tournée vers l'avenir, qui refuse d'être sacrifiée.

Stéphane PERRY

FÊTE DE LA **musique** et nocturne commerciale

CENTRE-VILLE DE THAON-LES-VOSGES

VENDREDI
27 JUIN DE
20H À 0H

- The Loonies of The Underground
- Bordel'n'Blues
- Akasha
- Sal'Goss
- Orfazz
- Colla Voce (chorale)
- École Intercommunale de Musique
- Studio II
- Rose Tickets
- Let Me Sleep
- Les Tympons Percés
- Slim Faste
- Shiver
- Jazz en coulisse
- Overtight
- Il Suffira d'un signe

Confiserie

Manège

Pêche aux canards

Buvette/restauration sur place

Commerces ouverts tardivement

Plus d'informations sur
www.thaonlesvosges.fr



THAON
LES VOSGES



CONCERT INAUGURAL **19H**
AUDITORIUM CLÉMENTINE DELAIT

Entrée libre et gratuite